Commune de

CAMPÉNÉAC

Département du Morbihan

Plan Local d'Urbanisme

N° 5. Plan de zonage - Planche nord

Échelle : 1/ 5 000

PLU approuvé le 21 novembre 2024
Modification simplifiée n°1 approuvée le 1er juillet 2025

L'Atelier d'Ys
36 rue du Trèfle
35520 La Mézière
02.99.66.67.81

LÉGENDE

INFORMATIONS DIVERSES

- ▭ Limite communale
- ▭ Atlas des Zones Inondables
- ▭ Atlas des Plus Hautes Eaux Connues
- ▭ Plan d'eau
- — Cours d'eau

PRESCRIPTIONS DIVERSES

- ▭ Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
- ▭ Centralité commerciale (L.151-16 du CU)
- ▭ Zone de nuisances sonores de 250 mètres

Marges de recul depuis l'axe de la voie

- ▭ Marges de recul sur routes départementales
- ▭ Marge de recul RN24 (L.111-6 et suivants du CU)

SECTEURS DE RISQUES OU DE POLLUTIONS

- ◆ Secteur d'Information sur les Sols

DISPOSITIONS RELATIVES AUX ESPACES NATURELS ET AU PATRIMOINE

Protection environnementale

- ▭ Espace boisé classé (L.113-1 du CU) - Boisement
- ● Espace boisé classé (L.113-1 du CU) - Arbre remarquable
- ●●● Élément de paysage (L.151-23 du CU) - Haie
- ▭ Zone humide - Inventaire 2004 - SAGE Vilaine

Protection architecturale

- 🟥 Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L.151-11 du CU)
- ● Élément de paysage (L.151-19 du CU) - Bâti

SERVITUDES PARTICULIÈRES

- ▭ Préservation des commerces (L.151-16 du CU)
- •••• Liaison douce à conserver, à modifier ou a créer (L.151-38 du CU)
- ▨ Secteurs où l'implantation de nouvelles éoliennes est interdite (L.151-42-1 du CU)
- ▨ Zone de présomption de prescriptions archéologiques
- ☒ Emplacement réservé (L.151-41 du CU)

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie (m²)	Parcelle
1	Extension du cimetière	Commune	1 130	AB 631

ZONES URBAINES

- 🟥 UA - Centre-bourg
- ▭ UB - Extensions pavillonnaires
- 🟪 UI - Activités économiques
- 🟦 UL - Équipements collectifs

ZONES À URBANISER

- ▨ 1AUB - À vocation principale d'habitat
- ▨ 1AUI - À vocation principale d'activités

ZONES AGRICOLES

- ▭ A - Zone agricole
- 🟧 AS - STECAL à vocation économique

ZONES NATURELLES

- 🟩 NA - Espace naturel
- 🟨 NF - Exploitations forestières
- 🟨 NM - Camp militaire
- 🟩 NT - STECAL à vocation touristique

Commune de

CAMPÉNÉAC

Département du Morbihan

Plan Local d'Urbanisme

N° 5. Plan de zonage - Planche sud

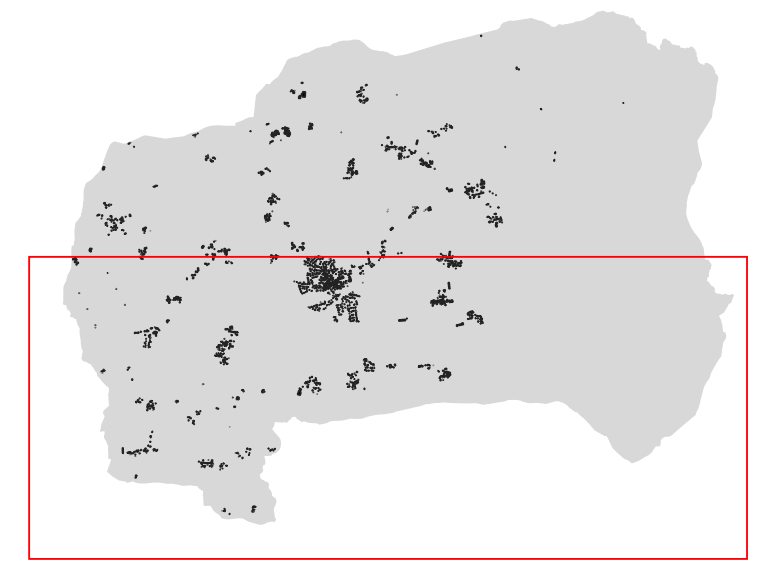

Échelle : 1/ 5 000

PLU approuvé le 21 novembre 2024
Modification simplifiée n°1 approuvée le 1er juillet 2025

L'Atelier d'Ys
36 rue du Trèfle
35520 La Mézière
02.99.66.67.81

LÉGENDE

INFORMATIONS DIVERSES

- ☐ Limite communale
- Atlas des Zones Inondables
- Atlas des Plus Hautes Eaux Connues
- Plan d'eau
- Cours d'eau

PRESCRIPTIONS DIVERSES

- Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
- Centralité commerciale (L.151-16 du CU)
- Zone de nuisances sonores de 250 mètres

Marges de recul depuis l'axe de la voie

- Marges de recul sur routes départementales
- Marge de recul RN24 (L.111-6 et suivants du CU)

SECTEURS DE RISQUES OU DE POLLUTIONS

- ◆ Secteur d'Information sur les Sols

DISPOSITIONS RELATIVES AUX ESPACES NATURELS ET AU PATRIMOINE

Protection environnementale

- Espace boisé classé (L.113-1 du CU) - Boisement
- Espace boisé classé (L.113-1 du CU) - Arbre remarquable
- ●●● Élément de paysage (L.151-23 du CU) - Haie
- Zone humide - Inventaire 2004 - SAGE Vilaine

Protection architecturale

- 🟥 Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L.151-11 du CU)
- ● Élément de paysage (L.151-19 du CU) - Bâti

SERVITUDES PARTICULIÈRES

- Préservation des commerces (L.151-16 du CU)
- •••• Liaison douce à conserver, à modifier ou a créer (L.151-38 du CU)
- Secteurs où l'implantation de nouvelles éoliennes est interdite (L.151-42-1 du CU)
- Zone de présomption de prescriptions archéologiques
- Emplacement réservé (L.151-41 du CU)

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie (m²)	Parcelle
1	Extension du cimetière	Commune	1 130	AB 631

ZONES URBAINES

- UA - Centre-bourg
- UB - Extensions pavillonnaires
- UI - Activités économiques
- UL - Équipements collectifs

ZONES À URBANISER

- 1AUB - À vocation principale d'habitat
- 1AUI - À vocation principale d'activités

ZONES AGRICOLES

- A - Zone agricole
- 🟧 AS - STECAL à vocation économique

ZONES NATURELLES

- 🟩 NA - Espace naturel
- NF - Exploitations forestières
- 🟨 NM - Camp militaire
- NT - STECAL à vocation touristique

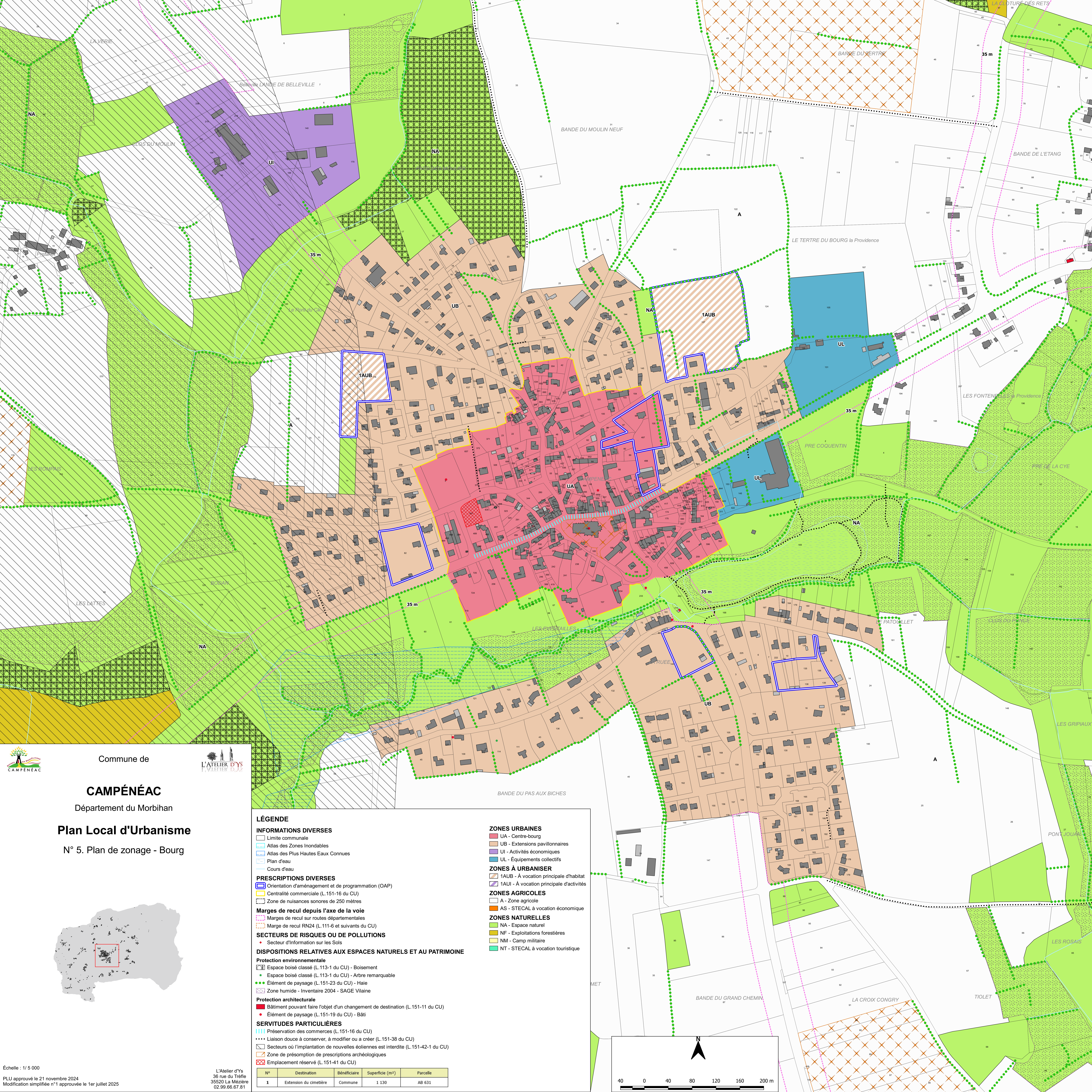

Commune de

CAMPÉNÉAC

Département du Morbihan

Plan Local d'Urbanisme

N° 5. Plan de zonage - Bourg

Échelle : 1/ 5 000

PLU approuvé le 21 novembre 2024
Modification simplifiée n°1 approuvée le 1er juillet 2025

L'Atelier d'Ys
36 rue du Trèfle
35520 La Mézière
02.99.66.67.81

LÉGENDE

INFORMATIONS DIVERSES

- ☐ Limite communale
- ☐ Atlas des Zones Inondables
- ☐ Atlas des Plus Hautes Eaux Connues
- ☐ Plan d'eau
- — Cours d'eau

PRESCRIPTIONS DIVERSES

- ☐ Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
- ☐ Centralité commerciale (L.151-16 du CU)
- ☐ Zone de nuisances sonores de 250 mètres

Marges de recul depuis l'axe de la voie

- ☐ Marges de recul sur routes départementales
- ☐ Marge de recul RN24 (L.111-6 et suivants du CU)

SECTEURS DE RISQUES OU DE POLLUTIONS

- ◆ Secteur d'Information sur les Sols

DISPOSITIONS RELATIVES AUX ESPACES NATURELS ET AU PATRIMOINE

Protection environnementale

- ☐ Espace boisé classé (L.113-1 du CU) - Boisement
- ● Espace boisé classé (L.113-1 du CU) - Arbre remarquable
- ••• Élément de paysage (L.151-23 du CU) - Haie
- ☐ Zone humide - Inventaire 2004 - SAGE Vilaine

Protection architecturale

- 🟥 Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L.151-11 du CU)
- ● Élément de paysage (L.151-19 du CU) - Bâti

SERVITUDES PARTICULIÈRES

- |||| Préservation des commerces (L.151-16 du CU)
- •••• Liaison douce à conserver, à modifier ou a créer (L.151-38 du CU)
- ☐ Secteurs où l'implantation de nouvelles éoliennes est interdite (L.151-42-1 du CU)
- ☐ Zone de présomption de prescriptions archéologiques
- ☒ Emplacement réservé (L.151-41 du CU)

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie (m²)	Parcelle
1	Extension du cimetière	Commune	1 130	AB 631

ZONES URBAINES

- 🟥 UA - Centre-bourg
- ☐ UB - Extensions pavillonnaires
- 🟪 UI - Activités économiques
- 🟦 UL - Équipements collectifs

ZONES À URBANISER

- ▨ 1AUB - À vocation principale d'habitat
- ▨ 1AUI - À vocation principale d'activités

ZONES AGRICOLES

- ☐ A - Zone agricole
- 🟧 AS - STECAL à vocation économique

ZONES NATURELLES

- 🟩 NA - Espace naturel
- 🟨 NF - Exploitations forestières
- 🟨 NM - Camp militaire
- 🟩 NT - STECAL à vocation touristique